



COMMUNIQUE DU 30 JANVIER 2019

SOUTIEN BILAL HASSANI

Chacun est libre de juger un style musique, une chanson, des paroles, ou même une voix ..
On a le droit d'aimer ou ne pas aimer, c'est libre à chacun

En revanche !! Notre association Equality condamne fermement toutes ces attaques, ces harcèlements, ces injures, ces menaces à caractère homophobe dont est victime Bilal Hassani

Bilal a le courage de dire et assumer haut et fort son homosexualité, a le courage de le transmettre par ses chansons, ses combats et son look.

Pour rappel, l'homophobie est un délit punissable en France, y compris sur les réseaux sociaux. D'autre part, nous rappelons que juger une tenue vestimentaire ou un look, c'est aussi de la discrimination !!

Honte aux haineux, aux rageux, aux réfractaires, qui s'imaginent que la liberté d'expression c'est de s'exprimer au-dessus des lois

Sauf que la haine n'a jamais été un droit, c'est un délit !

Notre équipe souhaite bonne chance à Bilal pour sa participation à l'eurovision le 18 mai prochain (au lendemain de la journée contre l'homophobie ... est-ce un signe?)

Nous adressons aussi une grande pensée et affection à la maman de Bilal, pour son exemple de ce qu'est une mère, en nous démontrant chaque jour, y compris dans les médias et en affrontant les haineux, la manière exemplaire de l'amour d'une mère à son enfant, et comment une maman doit traiter et soutenir son enfant, et non le rejeter du cercle familial. C'est l'amour qui doit toujours triompher !

N'oublions pas qu'il existe à ce jour malheureusement pleins d'enfants encore jetés dans la rue par ses parents, rejetés par toute une famille, à cause de son orientation sexuelle. Le combat continue !!